

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)
association régie par la loi du 1er juillet 1901
enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045
siège 27, rue des Petits Hôtels à Paris (75010)
représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber

OBJET DE LA CONSULTATION :

Le présent marché privé de service a pour objet de recruter un prestataire pour appuyer la FPNRF dans l'organisation d'un déplacement professionnel de groupe dans l'État de Oaxaca au Mexique lié à la mise en œuvre du projet TERRAVIVA, en France et au Mexique.

La présente consultation concerne des prestations d'agence de voyages (transport, hébergement hôtelier et services associés) pour la FPNRF.

Les services visés par le présent marché sont :

- La billetterie : fourniture de devis, réservation et mise à disposition de titres de transport aériens et terrestres ;
- L'hébergement : proposition et fourniture de devis d'hôtels et réservation ;
- La prestation de gestion associée destinée à un suivi précis des dépenses ;
- La fourniture de services annexes : assurances, transferts, etc. ;
- Plus généralement les services assurés par une agence de voyage.

La FPNRF se réserve le droit de s'adresser, parallèlement au contrat faisant l'objet de la présente procédure, à d'autres agences de voyages d'affaires, transporteurs, organismes hôteliers ou autre prestataire pour obtenir une offre de voyage plus conforme à ses attentes (plus avantageuse).

ARTICLE 1 – CONTEXTE

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux (PNR). Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels.

Elle porte également des projets internationaux, comme le projet TERRAVIVA – Paysages vivants en France et au Mexique, financé dans le cadre du dispositif FICOL de l'Agence Française de Développement (AFD).

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

L'objectif de la prestation est de réaliser les réservations de vols et d'hébergement nécessaires pour les besoins de la mission prévue du 26 avril au 3 mai 2026 dans le cadre du projet TERRAVIVA mis en œuvre par

la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en collaboration avec les trois Secrétariats d'État à l'Environnement de Oaxaca, Jalisco et Colima au Mexique.

La mission à Oaxaca de Juarez du 26 avril au 3 mai 2026 prévoit la réservation de transports et vols aller-retour pour :

- 2 membres du SEMADET (ministère de l'Environnement de l'État de Jalisco) basés à Guadalajara ;
- 1 membre de l'IMADES à Colima ;
- 2 membres du Paysage biocultural de la Sierra Occidental basés à Mascota ;
- 1 membre de JISOC basé à Talpa de Allende ;
- 1 membre de JIDELAA basé à Juchitlan.

De plus, elle prévoit la réservation d'hébergement dans la ville de Oaxaca de Juarez pour trois nuitées les 26, 27 avril et le 2 mai 2026.

Service	Volume
Transport terrestre (bus)	5 transports terrestre à Guadalajara
Transport aérien	6 billets d'avion A-R de Guadalajara à Oaxaca de Juarez Arrivée souhaitée : 27/04 matin avant 9h ou le 26/04 Départ souhaité : 02/05 après 16h ou le 03/05
Transport aérien bis	1 billet d'avion A-R de Guadalajara à Oaxaca de Juarez Arrivée souhaitée : 27/04 matin avant 9h ou le 26/04 Départ souhaité : 28/04 après 14h
Hébergement	Entre 1 et 3 nuits à Oaxaca de Juarez selon vols
Assurance voyage	7 contrats d'assurance

Le Prestataire agit en qualité d'agence de voyages. Pour chaque demande de réservation relative à un déplacement, le prestataire identifie tous les moyens de transport disponibles sur le marché, leurs conditions tarifaires et leurs horaires respectifs, tant auprès des compagnies aériennes traditionnelles que des compagnies à bas coût (« *low cost companies* », LCC) que des transporteurs. Il s'engage à rechercher et communiquer systématiquement deux offres minimums aux tarifs les plus bas applicables.

La FPNRF attend du prestataire qu'il fournisse les prestations suivantes, cette liste n'étant pas exhaustive :

- La réservation, l'émission, l'achat et la livraison de titres de transport (bus, avion) pour ce déplacement national ;
- La sélection en priorité de vols directs ;
- La présentation des assurances obligatoires et facultatives liées au voyage et/ou moyens de transport auquel il appartiendra de souscrire le cas échéant ;
- La réservation d'hôtels à Oaxaca de Juarez ;
- La mise à disposition des billets en version électronique : sur courriel du voyageur avec copie obligatoire au point focal de la FPNRF.

La proposition de réservation doit comprendre :

- Le numéro de réservation (ou de dossier) ;
- Les offres classées par critère de prix et les contraintes qui s'attachent au prix du titre de transport (horaires, escales, etc.) ;
- Le délai maximum entre la pré-réservation et la réservation effective ;
- La date limite d'émission du billet, les contraintes d'utilisation, d'annulation, de modification, de pénalités, etc. ;
- La durée du voyage, précisant pour le trajet aérien la durée du vol et les escales éventuelles ;
- Le nom du transporteur, l'heure de départ et d'arrivée, et les terminaux (nom de l'aéroport, de la ville, etc.) ;
- Le nombre de kilos autorisés pour les bagages.